



Pacte Climat:
Pour la première fois, quatre
communes luxembourgeoises
reçoivent le *European Energy*
Award® Gold

15 octobre 2015

Pacte Climat : Pour la première fois, quatre communes luxembourgeoises reçoivent le *European Energy Award*® *Gold*

Ce mercredi 14 octobre 2015, myenergy, en collaboration avec le Ministère du Développement durable et des Infrastructures et du Parc Naturel de l'Our, organise une remise des certifications Pacte Climat pour les communes qui, depuis mai 2015, ont réussi avec succès leur audit. C'est au sein des locaux du Parc Naturel de l'Our que le Secrétaire d'État au Développement durable et aux Infrastructures, Camille Gira, a remis les certifications à seize communes qui comptent parmi les 42 communes déjà certifiées. Pour la première fois, quatre communes se sont vues attribuer le *European Energy Award*® Gold. Il s'agit des communes de Beckerich, Parc Hosingen, Tandel et Schifflange.

Parmi les 16 communes nouvellement certifiées, les communes suivantes ont réussi la certification de niveau 1 (un minimum de 40% du total possible des points) : Goesdorf, Bertrange, Rumelange, Ettelbruck, Mondorf-les-Bains, Mondercange et Wormeldange.

Les communes de Remich, Bettembourg, Wahl, Grosbous et Mamer ont quant à elles réussi la certification de niveau 2 (un minimum de 50 % du nombre total possible de points). Pour la première fois au Luxembourg les communes de Beckerich, Parc Hosingen, Tandel et Schifflange ont réussi la certification de niveau 3, ce qui équivaut au label international *European Energy Award*® Gold.

Les certifications de niveau 3 peuvent être atteintes quand plus de 75% du nombre maximum possible de points sont acquis, ce qui équivaut au standard internationalement reconnu de *European Energy Award*® Gold, également utilisé dans d'autres pays européens (Allemagne, France, Italie, Monaco, Autriche et Suisse). Ces communes ont non seulement été auditées au niveau national, mais également par des auditeurs certifiés au niveau international. Comme il s'agit d'un standard reconnu de niveau international, ces communes se rendront début novembre à Leipzig pour la remise des certificats internationaux, occasion pendant laquelle elles pourront échanger avec d'autres communes récompensées.

La cérémonie a eu lieu dans le centre écologique de Hosingen, comme la commune de Parc Hosingen a obtenu le nombre de points le plus élevé au cours de cette période de certification. Elle a débuté par le mot de bienvenue de Monsieur Emile Eicher, Président du Parc Naturel de l'Our, suivie du discours du Secrétaire D'État, Camille Gira. Le Secrétaire d'État a insisté sur le rôle prédominant des communes dans la protection du climat, ceci particulièrement dans le contexte de la conférence COP 21 qui aura lieu prochainement à Paris. Les conseillers climat ont ensuite présenté des projets de leur commune certifiée. Les représentants politiques des communes de Beckerich, Parc Hosingen, Tandel et Schifflange ont à leur tour pris la parole pour mettre en avant les particularités de leur commune, avant la remise festive des trophées. Enfin, le syndicat de commune du Parc Naturel de l'Our a clôturé la soirée en invitant les participants à un verre de l'amitié.

Le chemin vers l'or:

Beckerich: Beckerich a débuté l'élaboration du premier plan communal pour l'énergie dès 1997, avec l'objectif d'acquérir une autonomie énergétique et de tenir un rôle pionnier dans la protection du climat. Pour y parvenir, une coopérative pour l'installation de bio méthanisation a été formée, une chaudière à copeaux de bois et un réseau de chaleur pour alimenter 200 foyers ont aussi été mis en place. Il faut également mentionner les installations de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux, installations dont les habitants peuvent profiter en achetant des parts et ainsi contribuer à la production d'énergie renouvelable.

Parc Hosingen: Parc Hosingen, en qualité de commune rurale, a une approche durable du développement de son territoire. Ceci implique une collaboration intensive dans le cadre du Pacte Climat avec le Parc Naturel de l'Our, avec pour objectif de sensibiliser les citoyens, d'encourager l'échange d'expériences, l'avancement des projets et d'entreprendre ensemble des mesures concrètes. Actuellement un projet éolien est en planification, projet qui contribuera à l'autonomie énergétique de la commune pour 2018.

Schifflange: Schifflange a été la première commune au Luxembourg à mettre en place une limitation de vitesse à 30km/h dans toutes les zones d'habitation. De plus, 11 des 26 bâtiments communaux sont alimentés par un système de chauffage urbain à cogénération électricité-chaleur. Grâce à de nombreuses rénovations énergétiques de bâtiments et à l'achat d'électricité verte pour tous les locaux de la commune, Schifflange a pu diminuer de 50% ses émissions de CO₂ depuis 2000. Pour l'avenir, la commune souhaite encourager ses concitoyens à entreprendre la rénovation énergétique de leur propre habitation.

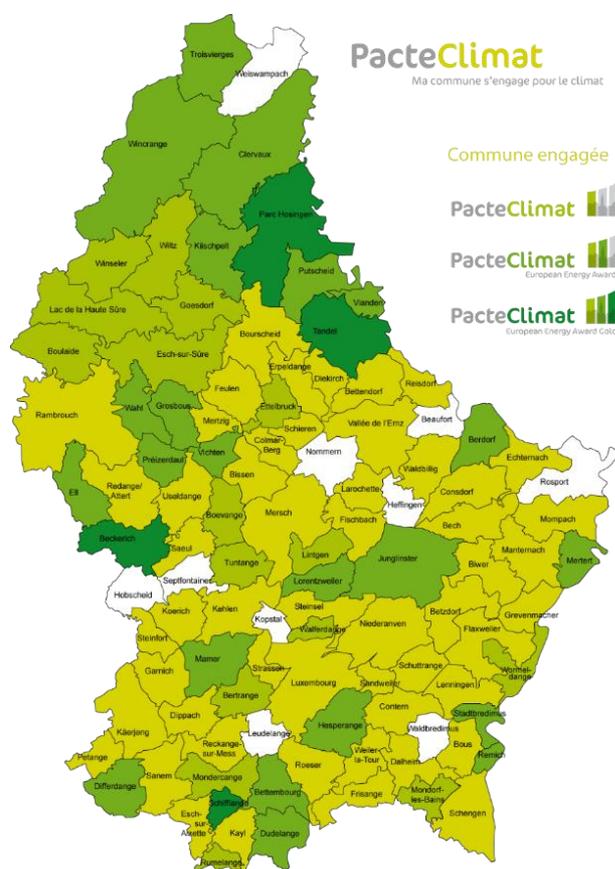
Tandel: La commune de Tandel joue depuis longtemps un rôle pionnier dans la protection du climat au Luxembourg. Déjà en 1998, une chaudière à copeaux de bois avait été installée pour alimenter le chauffage de l'école primaire. Ce projet pilote a montré la voie à de nombreuses autres communes, entreprises et particuliers. Environ 80% des besoins en chauffage de tous les bâtiments communaux d'administration sont couverts par des énergies renouvelables provenant de bois régional.

Le Pacte Climat en chiffres :

- 95 communes engagées dans le Pacte Climat

Au total 42 communes certifiées dont:

- 16 communes - niveau 1 (≥ 40%)
- 22 communes - niveau 2 (≥ 50%)
- 4 communes - niveau 3 (≥ 75%)



Plus d'informations:

myenergy GIE

Tél.: +352 40 66 58

pacteclimat@myenergy.lu

www.pacteclimat.lu

Version: 15.10.2015